

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 120

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON

OBJET

2ème répartition de l'enveloppe congrès

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Observatoire
12323**

PRESENTATION

Une enveloppe globale de 130 000 euros a été inscrite au Budget Primitif 2017. Un crédit de 22 986 euros a été engagé lors de la Commission permanente du 31 mars 2017. Le montant des crédits disponibles s'élève à 107 014 euros.

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation **30 demandes d'aide totalisées à 157 100 euros** présentées suivant les tableaux annexés ci-après et pour lesquelles les propositions d'attribution de subvention calculées à partir des critères s'élèvent à **60 656 euros**.

Je vous rappelle que les subventions accordées pour l'organisation de congrès ne sont mandatées qu'après la tenue de ceux-ci, au vu d'un compte-rendu du responsable de chaque organisme et d'un bilan financier.

PROPOSITION

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée au Tourisme, je vous propose d'allouer, au titre de l'exercice 2017, des subventions de fonctionnement d'un montant total de 60 656 € pour l'organisation de congrès dans le département, conformément aux tableaux annexés au rapport.

En cas d'avis favorable de votre part, je vous invite à prendre la délibération ci-jointe. La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL